

Texte pour une allocution de monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal et président de la
Communauté métropolitaine de Montréal

A l'occasion du lancement
du Plan de développement économique de la CMM
« Cap sur le monde : Bâtir une communauté métropolitaine compétitive »

Le lundi 9 mai 2005
Hôtel Omni Mont-Royal

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui nous franchissons une autre étape importante dans la courte histoire de la Communauté métropolitaine de Montréal : le dévoilement officiel du plan de développement économique « Cap sur le monde : Bâtir une communauté métropolitaine compétitive » en présence de nos partenaires gouvernementaux, des entreprises, des représentants de la société civile, des organismes de développement économique et des municipalités de la CMM.

Un peu d'histoire...métropolitaine

Je dois d'entrée de jeu, vous indiquer que je m'inscris, comme maire de Montréal, dans une dynamique métropolitaine du développement tout en étant conscient que notre stratégie doit aussi tenir compte de l'ensemble des régions du Québec.

Nous poursuivons le travail amorcé depuis une vingtaine d'années par les gouvernements et les élus municipaux afin de mettre en place une stratégie de développement pour le Montréal métropolitain.

Depuis 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est notre outil de travail parce que c'est la structure qui correspond enfin à notre territoire d'intervention véritable. Elle permet aux municipalités et aux gouvernements de répondre aux préoccupations métropolitaines de nos citoyens.

Il faut toujours se rappeler que même si nos citoyens habitent dans nos 63 municipalités, ils travaillent, étudient et ont des activités de loisirs **également** dans toute la région métropolitaine de Montréal.

En améliorant la compétitivité et l'attractivité de notre région nous améliorons la qualité de vie de nos citoyens et c'est ce qui doit nous animer comme décideurs publics.

Les 5 dernières années, nous ont permis de mettre en place la Communauté, tout en réalisant nos plans dans le cadre d'une approche intégrée. Ainsi, la CMM s'est doté d'une vision 2025 qui est résolument tournée vers le développement durable et sur une volonté de consolider notre stratégie internationale.

En matière d'environnement, le plan de gestion des matières résiduelles a été adopté et le règlement métropolitain sur le contrôle des eaux usées fera l'objet d'une consultation cet automne.

Afin de protéger nos boisés et de mettre en valeur nos espaces bleus, deux Fonds métropolitains ont été créés qui permettent aux 63 municipalités d'obtenir une aide financière pour réaliser leurs projets. La CMM investira 6 millions de dollars afin de mettre en valeur les rives de la région métropolitaine. Avec la participation financière de nos partenaires, ce montant sera triplé.

Nous avons adopté le premier projet de schéma d'aménagement et de développement qui va enfin nous permettre d'avoir des orientations cohérentes sur l'ensemble du territoire et surtout d'avoir une approche intégrée du développement particulièrement entre l'aménagement du territoire et le transport. Ce projet fait actuellement l'objet de consultations publiques dans tous les secteurs de la Communauté.

Suite à la volonté du Premier ministre du Québec au Forum des générations d'engager les régions dans un processus de décentralisation, la Communauté a également déposé en février dernier un projet qui vise la régionalisation de l'Agence métropolitaine de transport à la Communauté.

Une stratégie économique métropolitaine qui repose sur une vision commune et l'identification d'un objectif ambitieux.

Nous avons aussi adopté notre plan de développement suite à une consultation publique menée à l'automne dernier par notre Commission de développement économique présidée par M. Jean Gérin. Je tiens d'ailleurs à le remercier ainsi que ces collègues pour l'excellent travail accompli.

A la Communauté métropolitaine de Montréal, nous avons décidé de rejoindre le groupe des 6 meilleures régions métropolitaines d'Amérique du Nord. Nous savons que nous avons le potentiel pour réussir et nous savons également que pour réaliser cet objectif, il faut travailler en réseau et développer des partenariats.

Ce plan répond aux défis du monde d'aujourd'hui et se situe dans une perspective où les villes-régions permettent à leurs provinces et à leur pays de créer davantage de richesse. C'est en misant sur le savoir, la productivité et l'innovation, la qualité de vie et l'investissement direct étranger que nous atteindrons ce but. Pour ce faire, quatre orientations ont été retenues :

- Une région apprenante
- Une région attractive
- Une région compétitive et prospère
- Une région de calibre mondial

Nous savons aussi qu'au cours des dernières années des efforts ont été faits pour mettre en œuvre de orientations semblables à l'échelle des gouvernements du Québec et du Canada.

Les régions du monde qui connaissent du succès ont adopté des stratégies similaires. Par contre, elles ont su développer plus rapidement que nous un partenariat efficace entre les instances gouvernementales, la société civile et les entreprises dans le cadre d'un leadership économique fort qui est partagé à l'échelle métropolitaine.

Plus que jamais, dans une économie basée sur le savoir, on doit rapidement mettre en place des moyens pour appuyer concrètement nos orientations.

Si nous ne le faisons pas, notre région ne sera plus dans la course pour rejoindre les régions métropolitaines les plus compétitives et notre qualité de vie sera menacée. Et comment faire ? Je le répète, il faut travailler en réseau et développer des partenariats qui mèneront à des projets concrets.

Pour une région métropolitaine apprenante.

Nous sommes déjà une région reconnue pour la qualité de nos institutions d'enseignement et de nos universités. Par contre, nous devons relever un défi de taille : celui de produire rapidement une main d'œuvre qualifiée pour des secteurs en croissance très rapide dans l'économie du savoir. L'arrimage entre la formation et le développement de la main-d'œuvre avec les besoins des entreprises est un élément-clé de notre stratégie de compétitivité.

C'est en collaboration avec la Table métropolitaine de Montréal sur l'emploi, qui se préoccupe de ces enjeux depuis plusieurs années, que nous entendons relever ce défi.

Pour une région métropolitaine attractive.

À travers le temps, l'attractivité a toujours été une préoccupation des décideurs politiques et économiques. Par contre, depuis les 20 dernières années, les pays reconnaissent que la mondialisation de l'économie se concentre dans les régions urbaines. Ce phénomène exige une adaptation de nos façons de faire si l'on veut faire partie des meilleurs.

À Montréal, en juin dernier, les 22 grandes villes canadiennes ont reconnu lors du Forum national sur la croissance économique, qu'il fallait développer des stratégies à l'échelle des villes-régions. C'est en partenariat avec les gouvernements et la société civile que nous entendons développer ces stratégies pour mettre en valeur nos atouts métropolitains.

Il faut dès maintenant investir dans la mise à niveau de nos infrastructures municipales et assurer le maintien et le développement du transport en commun métropolitain. De plus, nous devons également avoir des logements de qualité et soutenir nos équipements culturels, scientifiques, nos équipements de congrès et d'expositions.

Ces investissements deviennent des leviers de développement puisqu'ils permettent d'une part, aux entreprises d'améliorer leur productivité et leur compétitivité et aux municipalités d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens actuels et futurs.

A ce chapitre, je crois que nos gouvernements réalisent plus que jamais l'importance de travailler ensemble afin d'établir un cadre financier à long terme permettant d'investir massivement dans nos infrastructures. L'annonce de la semaine dernière concernant le financement tripartite de l'échangeur Dorval va enfin permettre à la très grande majorité des régions du Québec d'avoir un meilleur accès à notre aéroport international qui dessert 10 millions de passagers par année. Cette amélioration significative va enfin rendre davantage attractif cet équipement essentiel dans le cadre d'une stratégie de développement international.

L'entente imminente sur le transfert des revenus provenant de la taxe fédérale sur l'essence est aussi un pas dans la bonne direction. Comme je l'ai toujours exprimé, cette entente doit répondre aux besoins des petites municipalités, des grandes municipalités et des régions métropolitaines. Mais, il faut toujours tenir compte de l'ampleur des besoins de chacun et de l'effet de levier que permettent ces investissements dans une stratégie de développement.

À cet égard, la Communauté métropolitaine de Montréal a indiqué au gouvernement du Québec, qu'elle était prête à investir conjointement avec les gouvernements du Québec et du Canada, dans le respect de la constitution, dans le maintien, le développement et l'exploitation du transport en commun métropolitain pour la région de Montréal.

Comme mes collègues municipaux de la Communauté métropolitaine de Vancouver, nous sommes prêts à une décentralisation du transport en commun qui sera dorénavant imputable aux élus municipaux. N'oublions pas que pour une région comme Montréal, le transport en commun représente un service essentiel pour la mobilité des personnes et est en soi un facteur d'attractivité.

Pour une région métropolitaine de calibre mondial

51% des investissements privés au Québec proviennent de sociétés internationales. Augmenter notre productivité, et donc notre prospérité, passe résolument par l'attraction d'investisseurs étrangers. Depuis 2001, c'est Montréal International qui a le mandat d'attirer ces investissements. Ce mandat a été renouvelé pour les trois prochaines années.

Nous élaborons actuellement une stratégie de promotion et de positionnement internationale de la région métropolitaine de Montréal qui permettra de mettre en valeur nos actifs. Comme nous l'avons fait dans la plupart de nos dossiers, notre démarche sera participative.

C'est pourquoi, j'ai réuni au cours du mois dernier un certain nombre de partenaires afin d'établir une démarche de collaboration afin de réaliser « notre branding ». Nous pourrons enfin véhiculer une image de marque représentative de notre région et surtout coordonner d'une façon cohérente nos efforts de promotion internationale. C'est surtout cette nouvelle gouvernance qu'il faut continuer à appuyer avec la présence de la Communauté métropolitaine de Montréal, nos partenaires institutionnels, la communauté d'affaires et la société civile.

Pour une région métropolitaine compétitive et prospère

La Communauté dispose d'une qualité de vie enviable et d'une économie diversifiée et dynamique. Pour que nous puissions rejoindre les 6 premières régions nord-américaines, nous avons besoin d'entreprises qui se regroupent entre elles ainsi qu'avec leurs partenaires institutionnels et financiers afin qu'elles développent leur capacité d'innovation pour créer de la nouvelle richesse. La productivité, le savoir et l'innovation sont les outils de travail de demain pour chaque secteur de notre économie.

Notre stratégie de compétitivité est basée sur le développement de 15 grappes qui sont divisées en quatre catégories : les grappes de compétitions bien implantées sur les marchés mondiaux ; les grappes de rayonnement diffusant à l'international les atouts et l'expertise du Montréal métropolitain ; les grappes de pointe à fort contenu technologique et enfin nos grappes de production qui sont essentiellement manufacturières.

L'activation de ces grappes sera soutenue financièrement par le Fonds de compétitivité de la Communauté. Nous avons d'ailleurs prévu au budget 2005 de la CMM, une somme de 1,5 M\$ qui se renouvellera annuellement. Dans le cadre d'un partenariat quadripartite le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et le secteur privé ont également indiqué qu'ils participeraient à cette stratégie. Dans quelques minutes, nos ministres vous feront part de leurs engagements et annonceront l'ampleur de leur contribution respective.

Pour que les grappes connaissent du succès, les industriels doivent assumer le leadership de leurs stratégies. C'est pourquoi nous avons tenu à avoir des représentants de chacune des 15 grappes de la région avec nous ce soir. De ce groupe, 4 grappes ont déjà répondu à l'appel de la CMM et ont préparé un plan de développement à long terme pour leur grappe. Ceci est une preuve que l'approche que nous proposons peut fonctionner. J'inviterais les leaders de ces grappes à venir me rejoindre.

Pour la grappe aérospatiale,
M. Jacques Saint-Laurent, président de Bell Hélicoptère

Pour la grappe cinéma,
M. François Macerola
Vice-président des Affaires juridiques du Cirque du Soleil

Pour la grappe sciences et vie,
M. Martin Leblanc
Vice-président exécutif de Caprion

Pour la grappe technologie de l'information,
M. Martin Tremblay
Président directeur général de Ubisoft Montréal

Une stratégie économique intégrée qui sera mondiale grâce à l'Internet

Une stratégie pour qu'elle soit efficace, doit être bien communiquée. À la Communauté, nous travaillons depuis près de deux ans à déployer un portail qui regroupera toutes les informations relatives à nos compétences stratégiques qui seront accessibles à tous les internautes. Nous avons complété cette année les données de base municipales et métropolitaines, les données socio-économiques qui seront également géoréférencées. D'ici la fin 2006, nous serons prêts à lancer ce nouveau site virtuel d'échanges socio-économiques.

Le site Internet de la CMM comprend déjà, en plus de tous les documents relatifs au plan de développement économique, les portraits des 15 grappes de la métropole que nous avons réalisés en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation. Je vous invite à les consulter.

Conclusion

D'ici à 2025, la population mondiale des villes aura doublé. Elle atteindra 5 milliards de personnes, soit 6 personnes sur 10. Au Canada, en 2025, plus de 70 % de la population résidera dans les 26 régions métropolitaines du Canada dans lesquelles travaillent déjà près de 70 % de la population actuelle. L'immigration se concentrera principalement dans les régions métropolitaines de Toronto, Montréal et Vancouver. De plus en plus, il faut développer des politiques métropolitaines qui vont nous permettre de relever ces défis.

La stratégie de développement économique que nous avons adoptée nous permet d'affronter la mondialisation mais pour réussir elle doit aussi être accompagnée de mesures qui doivent réduire la pauvreté et favoriser notamment l'accès à des logements décents.

Dans ce sens, n'oublions jamais que le développement d'une région ne procure jamais des bénéfices individuels, mais bien des bénéfices collectifs qu'il faut partager et pour une région comme Montréal cela veut aussi dire de partager avec l'ensemble des régions du Québec. Le dynamisme d'une grande agglomération profite à l'ensemble de ces municipalités et le développement des régions hors de la zone métropolitaine ne peut que favoriser la croissance de Montréal.

Notre marche vers le 6e rang des métropoles nord-américaines commence aujourd'hui. À la CMM, nous sommes déjà en mouvement et soyez certains que nous solliciterons vos idées et votre appui dans l'atteinte de ce but.

Merci.